|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  | | |
|  | FLE  Français langue étrangère | FLS  Français langue seconde/  FLScol  Français langue de scolarisation | FLM  Français langue maternelle |
| Définition | C’est le français enseigné à ceux qui ont une langue maternelle autre que le français (apprenants allophones). | Dans ses usages en France, le FLS est la langue enseignée à des élèves allophones plongés dans la communauté linguistique française. Le FLScol est à la fois langue cible et langue des apprentissages en contexte scolaire. | C’est le français en tant que discipline linguistique et littéraire enseignée aux élèves scolarisés dans un établissement français en classe dite « ordinaire » ou «banale » |
| Objectifs d’enseignement | Acquisition de compétences de communication basées sur des situations de la vie quotidienne, de compétences linguistiques qui en découlent, d’éléments relatifs à la civilisation française. | Acquisition de compétences de communication dans le contexte scolaire, de compétences linguistiques au service d’activités de lecture et d’écriture dans toutes les disciplines, de compétences culturelles pour la maîtrise des codes sociaux, civiques et scolaires. | Amélioration de la maîtrise de la langue, constitution d’une culture humaniste commune, développement de la sensibilité esthétique, acquisition de compétences d’analyse, de réflexion et de mise en discours. |
| Programmes et outils d’évaluation | CECRL, DELF | Pas de « programme ». Outils d’évaluation croisant le CECRL et le Socle. | Programmes de français et d’histoire des Arts du collège et du lycée, Socle commun et livret de compétences, modalités des épreuves d’examens (CCF, Brevet, CAP, Bac...) |
| Compétences visées | Compréhension orale.  Compréhension écrite.  Production orale.  Production écrite. | Compréhension des discours en milieu scolaire, à l’oral et à l’écrit ; production des discours attendus par l’école, à l’oral et à l’écrit ; cela concerne également les attitudes et comportements. | Les programmes sont organisés au collège autour des rubriques :  Etude de la langue  Lecture  Expression écrite  Expression orale  Histoire des arts  Participation à la validation de toutes les compétences du Socle, plus particulièrement :  Maîtrise de la langue et  Culture humaniste.  Mais aussi :  Maîtrise des TICE, compétences sociales et civiques, Initiative et autonomie.  Pour les programmes de lycée :  Objets d’étude  Etude de la langue  Activités et exercices  Education aux Medias  Histoire des arts |
| Outils | Manuels de FLE | Domaine de transition :  Utilisation des manuels de FLE, des manuels de toutes les disciplines, dictionnaires. Propositions pédagogiques sur Eduscol.  Deux manuels existent:  *Entrée en matière*  *Français langue seconde.*  Nécessité de construire les outils les plus adaptés aux besoins des élèves. | Manuels de français, dictionnaires… |
| Supports | Documents construits ou authentiques : images, dialogues, écrits de la vie quotidienne, documents médiatiques. | Documents utilisés dans toutes les disciplines : enregistrements, images, schémas, tableaux, textes informatifs et explicatifs, consignes, etc. Pour les textes littéraires, on pourra choisir des traductions de textes de littérature des cultures d’origine ou des versions plurilingues; pour les textes littéraires en français, on les choisira courts, en langue moderne, éventuellement adaptés, la littérature jeunesse offrant des ressources intéressantes. | Textes littéraires de tous genres et de toutes époques, images et œuvres d’art. (Littérature jeunesse en lecture cursive au collège). |
| Attentes | Production encouragée même en cas de compréhension partielle, sans correction systématique des erreurs ; production orale dans un premier temps, écrite dans un second temps ; productions courtes au début. | Associer très vite la forme et le sens :  Nécessité d’apprendre la langue et d’apprendre les notions en même temps.  Introduire l’écrit assez rapidement.  Donner des repères et des méthodes pour que l’élève apprenne à apprendre.  Nécessité d’arriver à une compréhension fine assez rapidement pour éviter les hors sujets. | Récitation de textes littéraires, lecture expressive, lectures cursives, productions écrites longues, bonne maîtrise de la langue, acquisition d’une culture personnelle. Evaluations écrites dominantes. Pour les évaluations, au collège il s’agit souvent de répondre à un questionnaire guidé ; ensuite, l’élève doit pouvoir être amené à formuler des hypothèses de lecture et à faire un commentaire littéraire en autonomie. |
| Maîtrise de la langue | Pour les débutants :  Grammaire implicite.  Phonétique.  Caractères latins.  Relation sons-graphie. | Nécessité de compréhension de l’écriture latine, y compris de l’écriture cursive.  Apprentissage de la langue concomitante à son analyse.  Comparaisons avec la langue maternelle.  Introduction du métalangage.  Insistance sur les régularités.  Nombreux exercices pour faciliter la mémorisation. | Analyse de la langue s’appuyant sur une langue déjà apprise.  Apprentissage des règles et des exceptions.  Progression vers une langue de plus en plus élaborée. |
| Temporalité | Peu d’urgence. | Urgence très forte (1 ou 2 ans). | Scolarité sur de nombreuses années, au minimum de l’âge de 6 ans à l’âge de 16 ans. |